



LES CITOYENS GUYANAIS VONT PAYER LES DEGATS DE L'ORPAILLAGE

COMMUNIQUE DE PRESSE - 17/09/09

L'orpaillage est une activité polluante, non durable, grande émettrice de gaz à effet de serre et une menace pour la biodiversité. Pourtant, une aide providentielle vient d'être apportée aux orpailleurs en Guyane. Une victoire pour les artisans mais qui va aussi donner des ailes aux multinationales. Une décision au détriment du contribuable Guyanais.

Après deux jours de blocage de la Drire de la Guyane, les orpailleurs ont obtenu :

Un effacement des dettes fiscales et sociales permettant ainsi à certains ex-orpailleurs de reprendre une activité qu'ils avaient pour la plupart dû abandonner par non respect des règles environnementales d'exploitation.

Des aides techniques subventionnées par l'Etat pour la constitution des demandes de permis.

Des cautions financières apportées par les collectivités Guyanaises : pourtant la directive européenne 16-21 concernant les déchets miniers impose aux orpailleurs un dépôt de garantie en cas de défaillance ou d'incompétence de l'exploitant. A la place de ces dépôts et au mépris de la directive, les collectivités Guyanaises vont se porter garantes, risquant ainsi leurs finances pourtant déjà exsangues.

A l'heure où les orpailleurs et les services de l'état sont dans une tourmente judiciaire, de tels cadeaux sont inacceptables. On ne peut distribuer et risquer l'argent des contribuables sans une consultation préalable.

Ces décisions sont prises sans attendre le schéma département minier, en cours d'élaboration, et pourtant déjà largement favorable aux orpailleurs en particulier dans son zonage, mais qui va définir clairement les conditions d'exercice.

Quel que soit le statut de la Guyane, ces décisions devront pourtant être conformes aux directives européennes, protectrices des ressources en eau et sévères sur les déchets miniers, à défaut de quoi la France sera une fois de plus lourdement sanctionnée par l'europe pour non respect de ses engagements communautaires.

Il faudra pourtant un jour que les actes politiques soient en accord avec les grands discours sur le développement durable, la protection de l'environnement, et la lutte contre les changements climatiques.

La Guyane a son rôle à jouer dans ces enjeux cruciaux. Mais son nécessaire développement économique et social peut se faire de bien d'autres manières. Qu'allons-nous laisser à nos enfants ?

Philippe Ménard, Secrétaire Régional des Verts-Guyane

Site internet : <http://guyane.lesverts.fr/>